# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LYSOL® Disinfectant Spray - Early Morning Breeze (Canada)

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : LYSOL® Disinfectant Spray - Early Morning Breeze (Canada)

Distribué par : Reckitt Benckiser (Canada) Inc.

1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

**CANADA** 

Telephone: +1 905 283 7000

Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

omposer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Synonyme : Non disponible.

Utilisation du produit : Désinfectant.

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

**SDS #** : D0224478 v15.0

**Formulation #** 1178-172 (0175917 v1.0 & 0242193 v2.0) Crisp Linen

1338-015 (0175918 v1.0 & 0258756 v1.0) Spring Waterfall 1338-018 (0175934 v1.0) Green Apple / Green Apple Breeze

1338-021 (0175938 v1.0) Crisp Berry 1338-019 (0175919 v1.0) Country

1338-026 (0175929 v1.0) Country Morning Breeze

1338-017 (0172927 v1.0) Lemon Breeze

0175940 v2.0 0175933 v1.0

No D'IDENTIFICATION EPA : 777-99 (Retail), 777-99-675 (Professional)

DIN # : 02395614

**UPC Code / Sizes** : Tin plate steel cans.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 9/21/2020 1/16

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

**Utilisations identifiées** 

Désinfectant. Utilisations par des consommateurs

## 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 2 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Mentions de danger : Attention

: Aérosol inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence

Généralités

: Non applicable.

**Prévention** 

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Se laver soigneusement après manipulation. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

**Stockage** 

: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination Éléments d'une étiquette complémentaire : Non applicable.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

: Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

| Nom des ingrédients | %       | Numéro CAS |
|---------------------|---------|------------|
| Alcool éthylique    | 30 - 60 | 64-17-5    |
| butane              | 5 - 10  | 106-97-8   |
| propane             | 1 - 5   | 74-98-6    |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 2/16

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

**Contact avec les yeux** 

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

**Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 3/16

### 4. Premiers soins

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Movens d'extinction** 

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aérosol inflammable. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque : Non disponible.
Remarque : Non disponible.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 4/16

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

# Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 5/16

## 7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (122°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Protéger du rayonnement solaire. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Température de stockage recommandée pour 1 semaine

: Non disponible.

Température d'entreposage recommandée pendant 2 semaines

: Non disponible.

Température d'entreposage recommandée pendant 3 semaines

: Non disponible.

Température de stockage

: Non disponible.

recommandée pour un maximum de 6 semaines

Température de stockage recommandée pour plus de : Non disponible.

6 semaines

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### **Control**

#### **Limites d'exposition professionnelle**

| Nom des ingrédients | Limites d'exposition   |
|---------------------|--|
| Alcool éthylique    | ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018).  STEL: 1000 ppm 15 minutes.  OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).  TWA: 1000 ppm 8 heures.  TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.  NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).  TWA: 1000 ppm 10 heures.  TWA: 1900 mg/m³ 10 heures.  OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).  TWA: 1000 ppm 8 heures.  TWA: 1900 mg/m³ 8 heures. |
| butane              | OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 800 ppm 8 heures. TWA: 1900 mg/m³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 800 ppm 10 heures. TWA: 1900 mg/m³ 10 heures. ACGIH TLV (États-Unis, 6/2013). STEL: 1000 ppm 15 minutes.  |
| propane             | OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).<br>TWA: 1800 mg/m³ 8 heures.<br>TWA: 1000 ppm 8 heures.<br>NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).  |

Date d'édition : Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 6/16

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA: 1000 ppm 10 heures.
TWA: 1800 mg/m³ 10 heures.

OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).
TWA: 1000 ppm 8 heures.
TWA: 1800 mg/m³ 8 heures.

ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018).

Appauvrissement en oxygène [asphyxiant].

# Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

# Protection de la peau Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

#### **Protection du corps**

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

# Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

#### **Protection respiratoire**

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 7/16

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

**État physique** : Liquide. [Aérosol.]

Couleur : Clair.

Odeur : Parfumé.

Seuil olfactif : Non disponible.

**PH** : 10.5 to 11.8 [Conc. (% w/w): 100%]

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: 18.6°C (65.5°F)

Durée de combustion: Non applicable.Vitesse de combustion: Non applicable.Taux d'évaporation: Non disponible.Inflammabilité (solides et: Non disponible.

gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : 0.8667 à 0.8967

**Densité** : 0.8667 à 0.8967 g/cm³ [25°C (77°F)]

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes; l'eau froide et l'eau chaude.

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Coefficient de partage n- : Non disponible.

octanol/eau

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de : Non disponible.

décomposition

TDAA : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Produit en aérosol

Type d'aérosol : Pulvérisation

Chaleur de combustion : 17.99 kJ/g

Distance d'inflammation : <45.72 cm

Inflammation dans un : Non disponible.

espace clos - Temps équivalent

Inflammation dans un espace clos - Densité de

déflagration

: Non disponible.

Hauteur de flamme : Non disponible.

Durée de flamme : Non disponible.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 8/16

Réactivité

### 10. Stabilité et réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

**Produits de décomposition** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                       | Résultat                  | Espèces    | Dosage                     | Exposition   |
|---|---------------------------|------------|----------------------------|--|
| Alcool éthylique  | CL50 Inhalation Vapeur    | Rat        | 124700 mg/m <sup>3</sup>   | 4 heures   |
| • •   | DL50 Orale                | Rat        | 7 g/kg                     | -  |
| butane  | CL50 Inhalation Vapeur    | Rat        | 658000 mg/m <sup>3</sup>   | 4 heures   |
| Lysol® Brand Disinfectant<br>Spray, All Scents<br>(Aerosol)_D0224478_NA | CL50 Inhalation Vapeur    | Rat        | >2.12 mg/l                 | 4 heures<br>Maximum<br>attainable<br>concentration |
|   | DL50 Cutané<br>DL50 Orale | Rat<br>Rat | >5050 mg/kg<br>>5050 mg/kg | -  |

### Conclusion/Résumé

Irritation/Corrosion

: Non classé. Nocif. \*

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                       | Résultat  | Espèces | Potentiel | Exposition                               | Observation |
|---|---|---------|-----------|--|-------------|
| Alcool éthylique  | Yeux - Modérément irritant                          | Lapin   | -         | 0.066666667<br>minutes 100<br>milligrams | -           |
|   | Yeux - Léger irritant                               | Lapin   | -         | 24 heures<br>500<br>milligrams           | -           |
|   | Yeux - Modérément irritant                          | Lapin   | -         | 100<br>microliters                       | -           |
|   | Peau - Léger irritant                               | Lapin   | -         | 400<br>milligrams                        | -           |
|   | Peau - Modérément irritant                          | Lapin   | -         | 24 heures 20 milligrams                  | -           |
| Lysol® Brand Disinfectant<br>Spray, All Scents<br>(Aerosol) D0224478 NA | Yeux - Opacité de la cornée                         | Lapin   | 0         | 72 heures                                | 4 jours     |
| ( .ee, = e_ <b>_</b> e  | Peau - Indice d'irritation dermique primaire (PDII) | Lapin   | 0         | 4 heures                                 | 72 heures   |

#### Conclusion/Résumé

Peau : Non irritant pour la peau. \*

Yeux : Modérément irritant pour les yeux. \*

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 9/16

## 11. Données toxicologiques

#### **Sensibilisation**

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                       | Voie d'exposition | Espèces       | Résultat          |
|---|-------------------|---------------|-------------------|
| Lysol® Brand Disinfectant<br>Spray, All Scents<br>(Aerosol)_D0224478_NA | peau              | Cochon d'Inde | Non sensibilisant |

#### Conclusion/Résumé

Peau : Non sensibilisant pour la peau. \*

**Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### <u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### <u>Cancérogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Classification**

| Nom du produit ou de<br>l'ingrédient | OSHA | CIRC | NTP |
|--------------------------------------|------|------|-----|
| Alcool éthylique                     | -    | 1    | -   |

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

: Non disponible.

voies d'exposition probables

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 10/16

## 11. Données toxicologiques

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec les yeux

irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la : Aucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiquë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Orale (mg/kg) | Cutané<br>(mg/kg) | (gaz) | (vapeurs)<br>(mg/l) | Inhalation<br>(poussières<br>et<br>brouillards)<br>(mg/l) |
|-----------------------------------|---------------|-------------------|-------|---------------------|---|
| Alcool éthylique butane           | 7000          | N/A               | N/A   | 124.7               | N/A   |
|                                   | N/A           | N/A               | N/A   | 658                 | N/A   |

Effets d'interaction : Non disponible.

**Autres informations** : Non disponible.

Date d'édition : 11/16 Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0

## 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat  | Espèces   | Exposition  |
|-----------------------------------|---|---|---|
| Alcool éthylique                  | Aiguë CL50 25500 μg/l Eau de mer<br>Aiguë CL50 11000000 μg/l Eau de mer | Algues - Ulva pertusa Daphnie - Daphnia magna Crustacés - Artemia franciscana - Larve Poisson - Alburnus alburnus Algues - Ulva pertusa Daphnie - Daphnia magna - Néonate | 96 heures<br>48 heures<br>48 heures<br>96 heures<br>96 heures<br>21 jours |

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Persistance et dégradation

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Potentiel de bioaccumulation

| Nom du produit ou de<br>l'ingrédient | LogKoe | FBC | Potentiel |
|--------------------------------------|--------|-----|-----------|
| Alcool éthylique                     | -0.35  | -   | faible    |
| butane                               | 2.89   | -   | faible    |
| propane                              | 1.09   | -   | faible    |

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Mobilité

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** 

: Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Répartition des déchets

: Non disponible.

**Classification RCRA** : Non disponible.

Date d'édition : 12/16 Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0

## 14. Informations relatives au transport

|   | Classification pour le DOT | Classification pour le TMD | IMDG     | IATA                   |
|---|----------------------------|----------------------------|----------|------------------------|
| Numéro ONU  | UN1950                     | UN1950                     | UN1950   | UN1950                 |
| Désignation<br>officielle de<br>transport de<br>l'ONU | Aerosols                   | AÉROSOLS                   | AEROSOLS | Aérosols, inflammables |
| Classe de danger relative au transport                | 2.1                        | 2.1                        | 2.1      | 2.1                    |
| Groupe<br>d'emballage                                 | -                          | -                          | -        | -                      |
| Dangers environnementaux                              | Non.                       | Non.                       | Non.     | Non.                   |

#### **Autres informations**

Classification pour le DOT : Limited Quantity Classification pour le TMD : Limited Quantity **IMDG** : Limited Quantity **IATA** : See DG List

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

Nom d'expédition correct : Non disponible. Remarques : Non disponible.

## 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : CWA (Clean Water Act) 311: Ammoniac

CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: butane; Propane

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**  : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602 Class I Substances** 

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

**Class II Substances** 

: Non inscrit

**DEA List I Chemicals** (Precursor Chemicals)

Date d'édition : 13/16 Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0

## 15. Informations sur la réglementation

**DEA List II Chemicals** (Essential Chemicals)

: Non inscrit

#### **SARA 302/304**

#### Composition/information sur les ingrédients

|         |      |      | SARA 302 TPQ |           | SARA 304 RQ |           |
|---------|------|------|--------------|-----------|-------------|-----------|
| Nom     | %    | EHS  | (lb)         | (gallons) | (lb)        | (gallons) |
| Ammonia | <0.1 | Oui. | 500          | -         | 100         | -         |

SARA 304 RQ : 343360.5 lb / 155885.7 kg [46706 gal / 176801.3 L]

**SARA 311/312** 

Classification : AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 2

GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

#### Composition/information sur les ingrédients

| Nom              | %       | Classification  |
|------------------|---------|---|
| Alcool éthylique | 30 - 60 | LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2                               |
| butane           | 5 - 10  | IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1 |
| propane          | 1 - 5   | GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1   |
|                  |         | GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé                                  |

#### Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; DENATURED

ALCOHOL; BUTANE; PROPANE

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; ALCOHOL; BUTANE;

**PROPANE** 

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: DENATURED ALCOHOL; ETHANOL;

**BUTANE**; PROPANE

#### Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

#### Éléments de l'étiquette

#### **CCCR**

Mention d'avertissement : DANGER

Mentions de danger : EXTREMELY FLAMMABLE.

CONTAINER MAY EXPLODE IF HEATED.

CONTENTS UNDER PRESSURE.

CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ LE CONTENU PEUT S'ENFLAMMER PROVOQUE DES BRÛLURES DÉGAGE DES ÉMANATIONS

DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS

Mesures de précaution : Keep out of reach of children. DO NOT use in presence of open flame or spark. Do not

puncture or incinerate container. Do not store

above the following temperature: 50C

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 14/16

# 15. Informations sur la réglementation

N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes, telle une flamme pilote, et de tout objet produisant des étincelles, tel un moteur électrique. Conserver loin des sources de chaleur. Manipuler avec soin. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage: Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques ou masque de protection du visage. Utiliser des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

**EPA** 

Mention d'avertissement:

Mentions de danger

: ATTENTION

: FLAMMABLE: Contents under pressure.

Causes moderate eye irritation.

Spécial Substance inerte.

Mesures de précaution :

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Keep out of the reach of children. Do not spray in eyes, on skin or on clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum,

using tobacco or using the toilet.

Keep away from heat, sparks and open flame. Do not puncture or incinerate container.

Exposure to temperatures above 130°F may cause bursting.

Sensibilisant cutané : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Autres informations / Recommandations** 

Autres informations : Not applicable

Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 16. Autres informations

#### **Hazardous Material Information System (États-Unis)**



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

**National Fire Protection Association (États-Unis)** 

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 15/16

### 16. Autres informations

Santé 1 0 Instabilité
Risques spécifiques

()

Références : Non disponible.

Autres considérations : Non disponible.

spéciales

Légende des abréviations

Date d'édition

Date de publication : 23/01/2020

précédente

Version :

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser LLC.

Product Safety Department

1 Philips Parkway

Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.

FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de : Addition of Professional products with EPA code.

la révision

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : D0224478 (NA) n° SDS : D0224478 v15.0 Date d'édition : 16/16